



# PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 14 juin 2022

### SUJET : RESTRICTIONS DES PRÉLÈVEMENTS ET USAGES DE L'EAU

Les conditions météorologiques du mois de mai, exceptionnellement chaud et sec, se poursuivent en ce début de mois de juin. Dans ce contexte, la sécheresse des sols superficiels s'accroît atteignant des valeurs habituellement constatées mi-juillet. Le déficit pluviométrique, combiné aux fortes températures, accélère également la chute des débits des cours d'eau.

Ainsi, au vu de la situation climatique et hydrologique, il apparaît aujourd'hui nécessaire de prendre des mesures de restrictions des prélèvements d'eau, à compter du **samedi 18 juin 2022 à 0h00** :

- Lot amont bassin : alerte (Niveau 1)
- Alzou : alerte renforcée (Niveau 2)
- Dourdou de Camares amont : alerte renforcée (Niveau 2)
- Dourdou de Camares aval : vigilance
- Orb : vigilance

Actuellement, aucune restriction à partir du réseau d'eau potable n'est mise en œuvre. Toutefois des premières difficultés commencent à se faire ressentir, nécessitant la vigilance de chacun visant à un usage modéré et raisonné de l'eau.

Les arrêtés préfectoraux concernant les mesures de limitation des usages de l'eau sont consultables dans toutes les mairies du département de l'Aveyron ainsi que sur le site de la préfecture (<http://www.aveyron.gouv.fr/>) ou sur le site national **PROPLUVIA** dédié au suivi des restrictions (<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>).

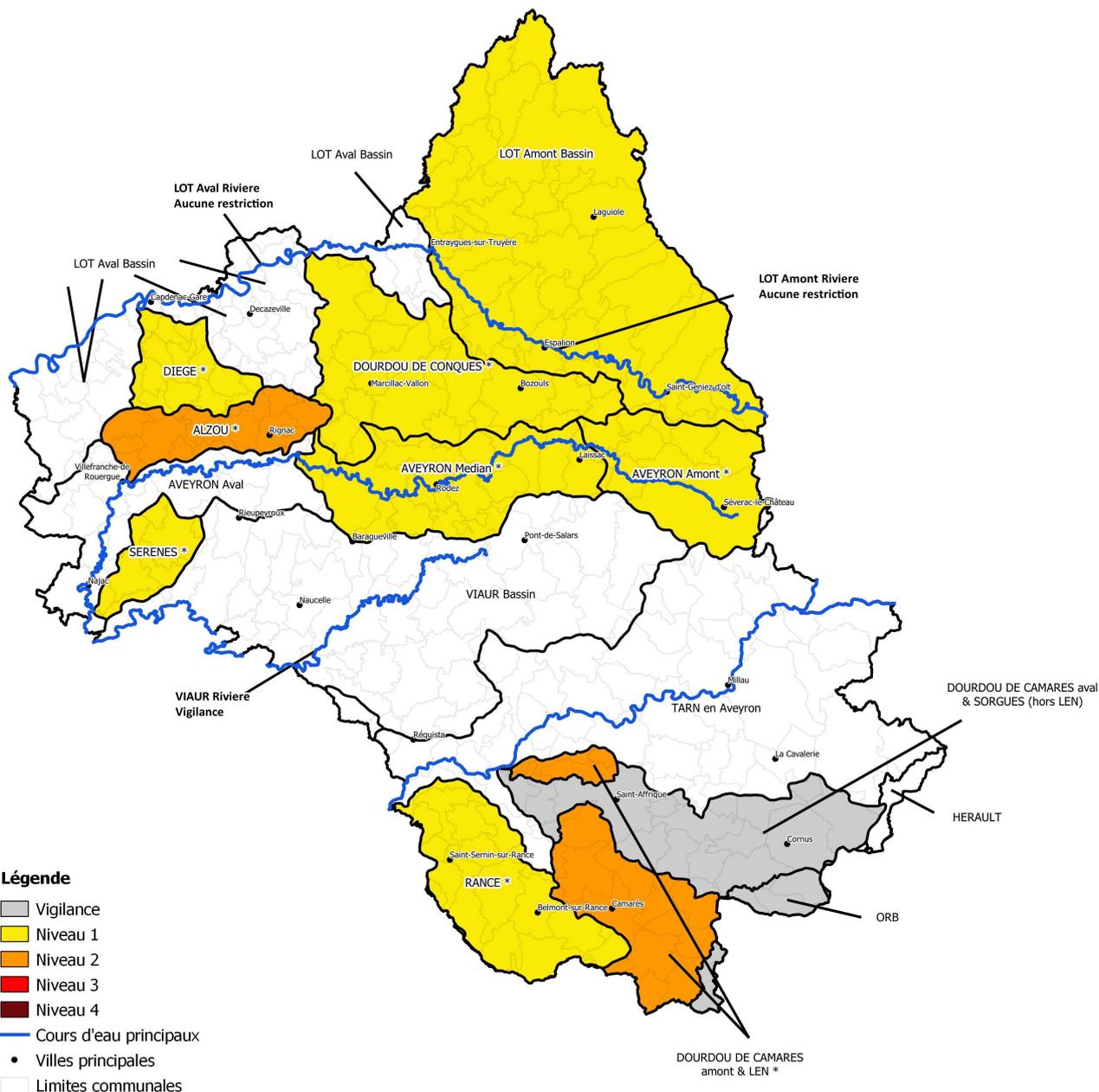
### Contacts presse

#### Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)



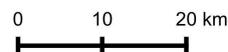
**EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES**  
**RESTRICTION des prélèvements et usages**  
**Situation applicable le 18 juin 2022**



**Légende**

- Vigilance
- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4
- Cours d'eau principaux
- Villes principales
- Limites communales

\* Bassins sensibles sur lesquels le niveau 1\* de restriction est le niveau minimal en vigueur durant toute la campagne d'irrigation.



Adresse : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 12033 RODEZ CEDEX 9  
 Téléphone: 05 65 73 50 00 Courriel: ddt@aveyron.gouv.fr  
 Site internet: <http://www.aveyron.gouv.fr>

Producteur : SBEF / UPE  
 Date : 14/06/2022

Sources : IGN ©BDCARTO, ©BDTOPO,  
 © BDCARTHAGE, DDT12

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
 Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)

